

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 1 (1913)
Heft: 5

Artikel: Les armoiries du village de Guin
Autor: Diesbach, Max de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

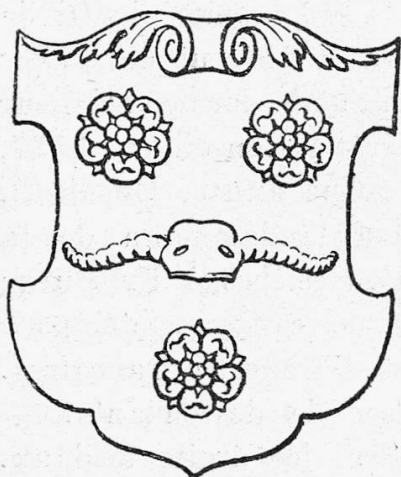
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES ARMOIRIES DU VILLAGE DE GUIN

par MAX DE DIESBACH.

Fig. — D'après un vitrail
du musée de Fribourg.

L'armorial fribourgeois de Dellion et Mandrot ne donne pas les armes de la commune et paroisse de Guin, en allemand Düdingen. Cependant ce village possède des armoiries assez anciennes, puisqu'elles remontent au XVII^{me} siècle, fait assez rare pour une paroisse rurale ; de plus son blason présente de nombreuses variantes.

Le musée cantonal de Fribourg possède deux vitraux provenant de Guin où sont peintes les armes de la paroisse (fig. 1), supportées par les patrons S. Pierre et S. Paul ; l'écusson est de gueules à trois roses d'argent accompagnées en abîme de deux cornes de bœuf d'or réunies par une partie du crâne. Les magistrats locaux dont les noms figurent dans un allemand fantaisiste au bas du vitrail appartiennent à d'honorables familles de la contrée ; ce sont : Petter von Lanthen, der zitt Wirt, und Sebastian Wintter, beide alt Geschwornen der Barchian Didingen, 1683.

Jacob Roggo u. Petter Roggo, sein Sohn, u. Jost Zugkinden, alt Geschwornen u. Bauwmeister der Barchian Didingen, 1863.

Peu de temps après, le peintre Franc-Comtois, Pierre Crolot composa, en 1648, le « Fahnenbuch » ou livre des drapeaux conquis par les Fribourgeois et il l'orna, en son frontispice, d'un motif héraldique aux armes de la ville et république de Fribourg, accompagnées de celles des bailliages et des principales paroisses du canton, mais les écussons de ces dernières corporations sont vides. Seul celui de Guin est représenté ; il est d'or à trois roses de gueules (fig. 2).

Plus tard nous trouvons un écu coupé, au premier de gueules à trois roses d'argent rangées en face, et au deuxième d'argent à deux cornes de bœuf au naturel, reliées par un joug. C'est ainsi que ces armes ont été sculptées sur une plaque d'un vieux poêle en molasse (fig. 3) qui se trouvait dans la salle de l'auberge du Bœuf; lors de la transformation du système de chauffage, la pierre a été enlevée avec soin et encadrée dans une des parois du vestibule.

Cette dernière variante, adoptée définitivement par la commune (fig. 4), figure sur la belle affiche du tir régional organisé en vue de rappeler le centième anniversaire de la fondation de la société de tir (1813—1913).

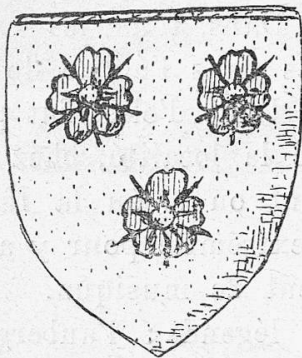


Fig. 2.
D'après le „Fahnenbuch“.
(Frontispice, Archives cant.)

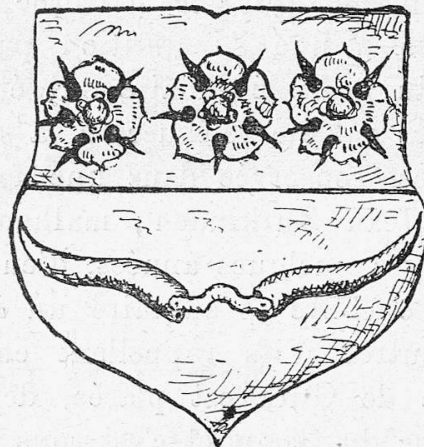


Fig. 3. — Plaque en molasse.
(Auberge de Guin).

Quelle est l'origine de ces armoiries? Les roses sur champ de gueules ne sont autres que celles de la famille de Duens ou Düdingen, grands propriétaires dans la contrée. Mais d'où viennent les deux cornes et le joug? Laissons parler la légende à ce sujet.

Pendant les guerres qui désolèrent la contrée située entre Fribourg et Berne, les villages et les hameaux furent saccagés à mainte reprise; la paroisse de Guin n'avait alors qu'une église fort restreinte, mais elle possédait des reliques vénérées. Un jour, à l'approche de l'ennemi, les habitants se réunirent et ils se demandaient comment ils pourraient soustraire ces objets précieux à la rapacité des pillards. Survint un bœuf et aussitôt les campagnards décidèrent d'attacher solidement les reliques entre

les cornes de l'animal. Ainsi fut fait et, livré à lui-même, le bœuf s'enfuit, puis il s'arrêta en un lieu de sûreté.

L'ennemi s'étant retiré, on retrouva heureusement ce singulier gardien, avec le dépôt qui lui avait été confié. En mémoire de cet événement, les habitants de Guin bâtirent une église sur la place même où le bœuf s'était arrêté et l'on y déposa, plus tard, ses deux cornes, comme un souvenir du service rendu par le brave animal.

Cette légende paraît avoir un fond de vérité ; elle s'appuie, sans doute, sur un usage des anciens Germains qui plaçaient sur la porte de leurs demeures les cornes des aurochs, soit bœufs sauvages, qu'ils avaient tués à la chasse ; ils donnaient à ces dépouilles une signification symbolique. Il est possible que l'église ait voulu, suivant une pratique usitée, donner une consécration chrétienne à une superstition payenne. Dans tous les cas, les cornes du bœuf légendaire ont été placées dans l'église de Guin, puis elles ont été reléguées à la sacristie ; l'une d'elles fut perdue, l'autre est conservée dans une famille de la localité, chez M. le député Jean Zurkinden ; malheureusement on a eu la fâcheuse idée, il y a quelques années, d'en scier l'extrémité pour y adapter une embouchure et en faire un instrument de musique.

D'autres faits rappellent encore la légende : l'auberge paroissiale de Guin est placée, depuis un temps immémorial, sous l'enseigne du Boeuf et c'est sous ce même emblème, peint sur leur fanion, que les soixante trois guerriers de Guin étaient rangés dans le contingent fribourgeois qui combattit à Morat, en 1476¹.

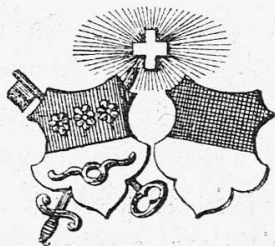


Fig. 4. — Armoiries actuelles.

¹ Nous donnerons, dans le prochain fascicule, une notice sur la famille de Duens ou Düdingen et sur ses armes.

Sources : Genoud, J. *Légendes fribourgeoises*, Frib. 1892, 2^e édit. p. 131. — Kuenlin, *Gemälde d. Schweiz* p. 124. — *Conservateur suisse*, VI, 439. — *Ochsenbein, Urkunden der Belagerung und Schlacht bei Murten*, 614.